

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 02 Décembre 2015 à 19 h 30

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 02 décembre 2015, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Procédure d'urgence → Le Conseil Municipal a approuvé la tenue de la séance de Conseil Municipal sans le respect des 5 jours francs.

Autorisation de plaider → Suite à la requête introduite par Monsieur Michel MELLON auprès du Tribunal Administratif de Dijon à l'encontre de la décision de la renégociation du prêt Helvétix, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner de suite favorable à la demande de plaider de Monsieur Michel MELLON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.